

COMITÉ CONSULTATIF ÉHDAA

Compte rendu de l'assemblée du comité consultatif ÉHDAA de la Commission scolaire Marie-Victorin tenue le mercredi 4 octobre 2006 à la salle des Lys du centre administratif de la commission scolaire Marie-Victorin à Longueuil.

1. Constatation du quorum

Le président constate le quorum.

2. Ouverture de l'assemblée

Le président déclare l'assemblée ouverte à 19h23.

3. Adoption de l'ordre du jour

Mme Laguë demande l'ajout du point 14.5 « Plan d'intervention » à l'ordre du jour. Mme Lalumière propose l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié.

4. Adoption du compte-rendu de la réunion du 17 mai 2006

M. Gravel propose l'adoption du compte-rendu de la réunion du 6 septembre 2006 en excluant la feuille des présences qui comporte des erreurs.

5. Mot du président

➤ Problèmes de communication à l'école Guillaume-Vignal

Le président informe le comité du fait que les problèmes de communications à l'école Guillaume Vignal ont été réglés suite à une intervention de M. Teasdale.

➤ Conférence de presse – investissements pour la construction d'une nouvelle école pour les élèves handicapés

Le président a été invité et s'est rendu à une conférence de presse annonçant les investissements pour la construction de la nouvelle école pour les élèves lourdement handicapés sur le site du Pavillon Le Tremplin à Saint-Hubert. Il questionne la commission scolaire sur le fait que le CCSÉHDAA n'a pas impliqué dans le processus de développement du projet. La commission scolaire répond n'en avoir pas vu la nécessité.

➤ Réunion politique du parti québécois

Sur invitation de M. Camil Bouchard, le président s'est rendu à une réunion politique du parti québécois.

6. Services complémentaires

Madame Van de Kerckhove présente l'état de développement de la structure et des programmes des services complémentaires.

L'écriture des programmes est presque terminée. Les programmes seront testés au cours de l'année en cours, à la suite de quoi ils seront réévalués, puis imprimés en version finale.

Au niveau de la structure, deux aspects sont présentement sur la table : le fonctionnement par regroupement et les critères de répartition des ressources entre les écoles; ces derniers étant : le taux de réussite, l'indice de défavorisation, le nombre de classes spéciales, la spécificité de la clientèle et l'effectif scolaire.

Le président demande à recevoir une copie électronique de la présentation.

Il est entendu que la base de la démarche de réorganisation des services complémentaires, à savoir les nouveaux programmes, soit ré-expliqué au comité au mois de novembre en présence des nouveaux membres.

A la demande de Mme Laguë, Mme De Kerckhove spécifie que les nouveaux comités ÉHDAA dans les écoles n'ont rien à voir avec la réorganisation des services complémentaires. La formation de ces comités provient de la convention des enseignants. Ces comités sont composés d'un directeur et de 3 enseignants auxquels la commission scolaire a ajouté la participation d'un professionnel. Le mandat de ces comités est de conseiller le directeur d'école sur les services à donner aux élèves HDAA. Un comité paritaire a été créé à la commission scolaire pour régler les litiges au sein des comités ÉHDAA des écoles.

Madame Van de Kerckhove mentionne qu'à compter de novembre, le CCSÉHDAA pourra compter sur la participation de deux nouveaux directeurs d'école : madame Lyne Gravel de l'école Saint-Jude pour le primaire et madame Nadeau de l'école Monseigneur Parent pour le secondaire.

Madame Van de Kerckhove annonce qu'il reste deux conseillers pédagogiques sur quatre à la commission scolaire. Le premier a quitté et le second est en congé de maladie.

7. Organisation scolaire et nouvelle école secondaire pour les multi-handicapés

A) nouvelle école pour les élèves handicapés

La nouvelle école qui sera construite à Saint-Hubert est destinée aux élèves présentant une déficience intellectuelle sévère à profonde avec trouble(s) associé(s) et aux élèves présentant une déficience intellectuelle profonde avec ou sans trouble(s) associé(s). Elle entraînera probablement la fermeture de l'école Notre-Dame.

B) plan d'organisation scolaire

Les commissaires ont voté le statut-quo par rapport à l'organisation scolaire en attendant les résultats de la nouvelle consultation.

La base de la consultation se fera sur les grandes orientations qui serviront de base à la réorganisation (page 18 du document de consultation pour le primaire et page 27 pour le secondaire).

Une soirée d'information destinée aux présidents des conseils d'établissement, aux directeurs d'école et au président du CCSÉHDAA se tiendra le 18 octobre prochain à l'école André Laurendeau.

La fin de la présente consultation est prévue pour février 2007.

La consultation sur le cœur de la réorganisation devrait suivre en 2007-2008, de sorte que le nouveau plan devrait être effectif à l'automne 2008.

8. Trousse et brochure ÉHDAA

a) trousse

On a pas de nouvelles de Mme Comeau concernant la trousse d'information destinée aux parents.

b) brochure

Madame Van de Kerckhove fait part au comité que les changements anticipés au secondaire avec la réforme remettent en question la pertinence des informations contenues dans la brochure.

Après discussion, il est entendu que les informations présentées dans la brochure seront limitées pour cette année à des renseignements qui ne changeront pas tel la liste des classes spéciales, les extraits de la politique de la commission scolaire sur l'intégration, etc...

9. Pause

10. Bilan financier, dépenses et remboursement

Le trésorier est absent. Le bilan financier du comité n'a pas été compilé.

11. Sondage TES

Plusieurs corrections sont apportées au sondage sur les TES.

Page 1 : Page de présentation à ajouter

Lexique à ajouter en première page

~~À quel niveau se situe présentement votre enfant?~~ Où est présentement scolarisé votre enfant?

école primaire école secondaire

classes ordinaires classes spécialisées

un service de TES/26 heures par semaine pour desservir les élèves handicapés intégrés en classe ordinaire. Suite...

diriez-vous que vous êtes ~~vous~~?

Page 2 : La question 3 est abolie.

Page 3 : 4) ~~Selon vous, ce nouveau mode d'attribution permet-il davantage de souplesse dans les interventions faites auprès de votre enfant?~~ Considérez-vous que la TES a la souplesse nécessaire dans l'organisation de son temps pour répondre aux besoins particuliers de votre enfant?

5) Quelles sont les forces à conserver et les améliorations que vous voudriez voir apporter au système des TES.....

Page 4 : 6) Suite aux changements apportés, avez-vous...

4) 7)

Madame Van de Kerckhove mentionne que, pour des raisons de bonne entente entre la direction et les TES, le sondage ne peut être envoyé par la commission scolaire.

Il est entendu que le sondage, initié par le CCSÉHDAA, sera distribué aux parents qui se présenteront à l'assemblée générale le 26 octobre prochain.

Le sondage sera soumis avec une lettre de présentation et une enveloppe de retour pré-affranchie à l'attention du président du CCSÉHDAA.

En tant que membre du sous-comité sur les TES, Madame Van de Kerckhove demande à participer au dépouillement des sondages.

12. Classes régulières/enfants intégrés nombreux (St-Romain et Guillaume-Vignal)

M. Bernier rapporte qu'à l'école Guillaume-Vignal des gens ont émis des craintes concernant la concentration d'ÉHDAA dans une même classe. L'enseignante du groupe en question aurait répondu que ça va très bien et qu'elle voit les élèves progresser.

M. Pellerin rapporte qu'il y a, à l'école Saint-Romain, 4 élèves DGA et 3 élèves autistes intégrés dans une même classe, soit 7 élèves en difficulté sur un total de 21 élèves. Au moins un parent du régulier a émis des réserves quant à la composition du groupe. L'enseignant aurait cependant mentionné que ça va très bien. Mme Van de Kerckhove indique que les 4 élèves DGA de cette classe font partie d'un programme spécial et qu'un orthopédaogogue donne du support à ces élèves.

Madame Lalumière propose que les parents et les élèves du régulier soient informés et sensibilisés pour favoriser l'intégration des élèves HDAA.

13. Bilan 2005-2006 par le président

Les fautes dans le bilan de l'année du CCÉHDAA seront corrigées.

14. Élèves TC au service de garde

Madame Laguë questionne la commission scolaire sur l'exclusion des élèves TC dans les services de garde.

Madame Van de Kerckhove indique que le problème concerne les élèves TC des classes fermées du primaire.

Ces élèves ont droit au service de garde au même titre que les autres élèves (réf: politique sur les services de garde).

La politique sur les services de garde prévoit qu'un élève (TC ou non) peut être exclu de ce service si son comportement présente un risque pour les autres élèves.

La pratique de la commission scolaire concernant les élèves des classes TC fermées est la suivante: elle suggère que le dîner soit pris à la maison pour permettre à l'élève de se calmer et elle paie le transport du midi pour ces élèves. Cette pratique, non obligatoire, est devenue presque systématique de sorte que les directeurs d'école n'avisent peut-être pas les parents des alternatives possibles.

Un parent qui souhaite vraiment que son enfant fréquente le service de garde peut l'exiger.

La commission scolaire reçoit une subvention (minime) pour favoriser l'intégration des élèves handicapés au service de garde. Elle ne reçoit rien pour les élèves en troubles de comportement.

14.5 Plans d'intervention

Point reporté à la prochaine assemblée.

15. Parole aux membres

Madame Poulin annonce les dates du congrès de l'AQETA, à savoir du 21 au 24 mars 2007.

16. Parole au public

Sans objet.

17. Levée de l'assemblée

Monsieur Pellerin propose la levée de l'assemblée à 23h05.

ABSENCES MOTIVÉES

aucune

PRÉSENCES du 4 octobre 2006

Parents

Madame Michelle Laguë
Madame Carmen Poulin
Madame Louise Lalumière
Madame Chantal Albert
Monsieur Steve Bernier
Monsieur Richard Gravel
Monsieur Laurent Pellerin

Enseignant

Personnel non-enseignant

Professionnel

Madame Stéphanie Brosseau

Représentante du directeur général

Madame Patricia-Annick Van de Kerkhove

Directions

Représentants de la communauté

Madame Sophie Surprenant représentante du CLSC Simonne-Monet Chartrand
Madame Danielle Leduc représentante de la Maison de Jonathan